

Comprendre les conduites addictives en milieu professionnel pour mieux les prévenir

OBJECTIFS

- ➔ **Élaborer et obtenir** une intelligence générale sur les conduites addictives,
- ➔ **Préciser** les notions juridiques, médicales et ergonomiques afin d'appréhender la réalité à partir d'un vocabulaire commun,
- ➔ **Appréhender** les processus organisationnels susceptibles d'induire l'occurrence de ce type de dysfonctionnements,
- ➔ **Faire comprendre** les risques humains et juridiques, et leurs conséquences pour l'établissement.
- ➔ **Contribuer** à une politique de prévention.

PROGRAMME

Introduction

- La place du travail dans la construction de la santé du salarié

Identifier les facteurs psychologiques et sociaux révélateurs de conduites addictives

- Les indicateurs sociaux (absentéisme, accidents de travail...)
- Les facteurs professionnels liés à l'entreprise
- Les facteurs personnels (pathologie psychologique, problèmes familiaux)

Connaître le cadre légal

- La responsabilité de l'employeur en matière de risques professionnels
- La responsabilité du salarié
- Le tabac dans l'entreprise
- L'alcool dans l'entreprise
- Les drogues dans l'entreprise

Prévenir les conduites addictives

- Savoir identifier les métiers, les postes les plus exposés
- Savoir les analyser et se placer en situation d'alerte
- Savoir écouter et dialoguer avec le salarié
- Agir sur l'organisation du travail
- Connaître l'apport de la médecine du travail
- Associer les institutions représentatives du personnel (CE et CHSCT)
- Définir une information appropriée des salariés

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Études de cas, mises en situation.

ÉVALUATION

Durant la formation, évaluation des connaissances et des acquis (questions-réponses, quizz, QCM, exercices, ateliers).

UNE ATTESTATION EST REMISE EN FIN DE FORMATION

PUBLIC

Responsable RH, représentant du personnel, préventeur.

Aucun pré-requis

DURÉE

2 jours (14 heures)